

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SAAS KORELIZ

Version du 11/05/2022

1 PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation des logiciels KORELIZ en mode Saas (ci-après les « CGU ») sont applicables aux Clients dès leur date d'entrée en vigueur et remplacent les précédentes.

KORELIZ est une Société par Actions Simplifiée au capital de 95.700 € dont le siège est à Viroflay (78220), 84 bis avenue du Général Leclerc, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 351 480 371.

KORELIZ Office BIM, KORELIZ Office, KORELIZ Design, Memotech, MemoGed, Seespace, Configureur de façades et de toitures, sont des Services proposés par la SAS KORELIZ.

Le Client et le cas échéant le ou les gérant(s) ou salarié(s) qui utilisent Le Logiciel (l'« Utilisateur » ou les « Utilisateurs ») ont pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU »).

Les Utilisateurs reconnaissent avoir reçu, préalablement à l'acceptation des présentes CGU, toutes les informations nécessaires leur permettant d'apprécier l'adéquation du Logiciel à leurs besoins et avoir pu poser à KORELIZ l'ensemble des questions jugées nécessaires.

2 DÉFINITIONS

« **Administrateur** » : désigne la personne nommée par le Client parmi ses Utilisateurs en charge de la gestion des droits et accès au Logiciel et possédant les droits lui permettant d'accéder aux fonctions d'administration.

« **Anomalie** » : désigne, suivant les services de maintenance souscrits, un dysfonctionnement du Logiciel, reproductible par KORELIZ, empêchant son utilisation conformément à la Documentation.

« **Client** » : désigne une personne physique ou morale ayant conclu un Contrat avec KORELIZ en vue de l'accès aux Services et de l'utilisation du Logiciel.

« **Contrat** » : désigne le devis et ses éventuelles annexes, le bon de commande et les présentes CGU.

« **Documentation** » : désigne la description des fonctionnalités et du mode d'emploi du Logiciel. Elle est fournie sous forme électronique en langues française et anglaise (si le Logiciel est destiné à un marché international). Toute autre documentation est exclue du cadre du Contrat, notamment la documentation commerciale et les manuels de formation.

« **Dysfonctionnement** » : désigne toute difficulté d'accès à la Plateforme d'Exploitation constatée par KORELIZ.

« **Logiciel** » : désigne l'ensemble des programmes, procédés et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de données. Dans le cadre des CGU, le Logiciel correspond :

- à la version standard diffusée par KORELIZ au moment de la signature du devis, hors personnalisations ou autres développements spécifiques ;
- à ses mises à jour ultérieures, le cas échéant.

« **Plateforme d'hébergement et d'exploitation** » : désigne l'ensemble des matériels, progiciel, système d'exploitation, base de données et environnement fournis par KORELIZ sur lequel sera effectuée l'utilisation du Logiciel.

« **Services** » : désigne les prestations délivrées par KORELIZ dans le cadre du Contrat.

« **Utilisateur** » : désigne une personne physique ayant accès au Logiciel.

3 OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (« les CGU ») ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de l'accès aux Services et/ou de l'utilisation du Logiciel. Tout accès aux Services et/ou utilisation du Logiciel suppose la connaissance des CGU et entraîne leur acceptation irrévocable et sans réserve.

4 MENTIONS LÉGALES

4.1 Exploitant du Logiciel

Le Logiciel est édité et exploité par la société KORELIZ.

- SAS au capital de 95 700 euros,
- RCS Versailles 351 480 371
- 84 bis Avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay
- Numéro de TVA intracommunautaire : FR 06 351 480 371
- E-mail : info@koreliz.com
- Téléphone : Tel : +33 (0)1 39 07 28 28 | Fax : +33 (0)1 39 07 18 70

(Ci-après « KORELIZ »).

4.2 Plateforme d'hébergement du Logiciel

Les Logiciels édités par KORELIZ sont hébergés par la société OVH.

5 ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La lecture et l'acceptation sans réserve des présentes CGU sont impératives et conditionnent l'accès de l'Utilisateur au Logiciel.

Avant d'accéder aux fonctionnalités du Logiciel, l'Utilisateur prend connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et déclare en accepter les termes, en sélectionnant le bouton d'acceptation prévu à cet effet.

Par cette acceptation, l'Utilisateur reconnaît ainsi avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation (outre des Mentions Légales) et consent expressément à leur application dans le cadre de l'utilisation du Logiciel.

Les Conditions Générales d'Utilisation sont susceptibles d'évoluer. Toute évolution des CGU fera l'objet d'une nouvelle demande d'acceptation par l'Utilisateur de la version y afférente, par une sélection du bouton d'acceptation prévu à cet effet.

Les présentes CGU sont conclues, suivant leur acceptation, pour l'entière durée d'utilisation par l'Utilisateur du Logiciel, sauf disposition contraire des présentes CGU.

KORELIZ permet et recommande à l'Utilisateur d'imprimer ou de conserver une version numérique des présentes CGU.

6 MODALITES D'ACCÈS DU LOGICIEL

6.1 Généralités

Le Logiciel est accessible aux seuls Utilisateurs, clients ou prospects de KORELIZ, qui se sont vus communiquer par KORELIZ les Données d'authentification et l'adresse URL permettant d'accéder au Logiciel, et ayant accepté sans équivoque les présentes CGU.

Les Données d'authentification et l'adresse URL visées ci-dessus sont communiquées à la seule discrétion de KORELIZ.

L'Utilisateur est informé que, à tout moment et sans préavis, pour quelque raison que ce soit et par tout moyen, KORELIZ peut suspendre ou fermer définitivement l'accès d'un Utilisateur au Logiciel.

L'Utilisateur est également informé que KORELIZ pourra décider, à tout moment et sans préavis, de modifier les fonctionnalités du Logiciel, de le suspendre ou de le fermer définitivement.

6.2 Redevance

La redevance initiale pour le droit aux Services à acquitter par le Client sera déterminée dans le devis en fonction du nombre d'Utilisateurs désignés par le Client et des options choisies d'un commun accord dans le cadre du Contrat.

KORELIZ révisera son montant à chaque renouvellement de la redevance en appliquant la variation de l'indice SYNTEC (chambre syndicale des SSII et éditeurs de logiciels publié notamment sur le site <http://www.syntecnumerique.fr>) majorée de 3 points de pourcentage, étant entendu que la variation de l'indice SYNTEC retenue sera celle observée sur l'ensemble de la période courant depuis la dernière révision de prix appliquée par KORELIZ. Au cas où la variation de l'indice SYNTEC serait négative, l'augmentation de la redevance sera de 3%.

Le montant de la redevance est d'autre part susceptible de varier en fonction de l'évolution des circonstances économiques. Toutes les variations de redevance ainsi décidées par KORELIZ seront signalées au Client par courrier ou e-mail 4 semaines avant leur application.

6.3 Conditions de paiement

Les factures seront émises selon une périodicité, dans des conditions et selon des modalités définies par le contrat.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1342-10 du Code civil, il est expressément convenu que, dans l'hypothèse où seraient dues plusieurs factures et que le Client procéderait à un règlement partiel, KORELIZ sera libre d'imputer ledit règlement comme bon lui semblera, nonobstant toute indication contraire émise par le Client.

À défaut de règlement des factures à l'échéance, les sommes impayées donnent lieu, sans mise en demeure préalable, à la facturation d'intérêts de retard calculés par jour de retard et sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce.

Ces intérêts courent à compter du jour suivant l'échéance de paiement et jusqu'au jour du paiement. En outre, en cas de retard de paiement par le Client, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €) sera due de plein droit par ce dernier. Une indemnisation complémentaire sera réclamée par KORELIZ, dès lors que les frais de recouvrement effectivement exposés seront supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire précitée.

La redevance de droit d'utilisation ainsi que toutes les autres sommes dues au titre des présentes sont indiquées hors TVA, droits de douane, retenues à la source et hors toutes taxes applicables, lesquelles sont à la charge du Client. Dans l'hypothèse où il existerait une retenue à la source, des droits de douane ou une taxe d'importation, le Client paiera ces taxes aux autorités fiscales compétentes et adressera spontanément à KORELIZ la preuve de leur paiement.

En outre, et sans préjudice de son droit à réclamer des dommages et intérêts par toute voie de droit, ni de son droit de résilier le Contrat, en cas de non-règlement trente (30) jours au-delà du terme de paiement convenu, malgré mise en demeure restée infructueuse, KORELIZ se réserve le droit de suspendre ses obligations au titre des présentes, y compris l'accès au Logiciel, jusqu'à complet règlement du principal, des pénalités, des frais de rétablissement des Services et des intérêts.

Les frais de rétablissement des Services seront facturés au Client sur la base du tarif en vigueur au moment du rétablissement ; à titre indicatif, il est indiqué que ces frais sont d'un montant forfaitaire de six cents euros hors taxes (600 € HT) à

la date des présentes. Aucune compensation ne pourra intervenir sans l'accord préalable et par écrit.

Cette suspension n'entraîne aucune modification du montant de la redevance mensuelle qui reste dû pour toute la période en cours. Les Services reprendront dès que la cause de suspension aura été supprimée, sans prolongation de la période en cours.

6.4 Entrée en vigueur, durée et renouvellement

Le Contrat est conclu selon une périodicité mensuelle ou annuelle à compter de la date de facture adressée au Client, sauf dispositions contraires du Contrat. Le Contrat est reconduit tacitement par périodes successives de même durée que celles définies au contrat et ce, à chaque date anniversaire, sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée avec avis de réception au moins trois (3) mois avant l'expiration de la période en cours.

6.5 Authentification/saisie de l'URL du serveur

Pour assurer la confidentialité du Logiciel et son utilisation par les Utilisateurs autorisés, l'accès à celle-ci n'est possible qu'après :

- authentification préalable de l'Utilisateur à l'aide d'un mot de passe saisi par ce dernier qu'il peut changer à sa convenance (les « Données d'authentification ») ;
- saisie de l'URL du serveur sur lequel Le Logiciel est déployé, communiquée par KORELIZ.

L'Utilisateur est responsable de la confidentialité de ses Données d'authentification et de l'URL du serveur du Logiciel. Il s'engage à prendre toutes les mesures propres à assurer cette confidentialité, en s'interdisant notamment de communiquer à quiconque et de les inscrire sur un quelconque document qui ne serait pas autorisé. KORELIZ recommande aux Utilisateurs de modifier régulièrement les Données d'authentification.

En cas de perte ou de vol des Données d'authentification, l'Utilisateur le notifie sans délai à KORELIZ. L'Utilisateur est responsable des données perdues ou volées, à cet effet, il se doit de prévenir sans délai le Client Final en cas de perte ou de vol.

6.6 Prérequis techniques

Il appartient à l'Utilisateur de se doter d'un ordinateur, du logiciel d'exploitation, du navigateur et de tout équipements logiciels et informatiques permettant d'accéder au Logiciel (le « Matériel »), répondant aux spécifications techniques minimales disponibles auprès de KORELIZ, d'assurer la maintenance de ce Matériel, d'assurer la sécurisation de ce Matériel, d'avoir, souscrit un contrat d'accès à Internet avec tout fournisseur d'accès à internet de son choix et de ne pas avoir de comportements contraires aux lois et règlements susceptibles d'entraîner la fin ou la suspension de son accès Internet, le cas échéant.

Les spécifications techniques minimales pour l'utilisation du Logiciel sont susceptibles d'évoluer en fonction des ajustements techniques et des nécessités liées à l'exploitation du Logiciel. Il appartient alors à l'Utilisateur de mettre à jour son environnement Matériel pour accéder au Logiciel et l'utiliser dans de bonnes conditions.

Les fonctionnalités du Logiciel peuvent être altérées si l'Utilisateur ne recourt pas à un Matériel adapté.

L'Utilisateur conserve à sa charge les frais de Matériel et de connexion liés à l'accès à Internet/tout réseau et à l'utilisation du Logiciel.

L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques et les limites d'Internet/des réseaux, en particulier les performances techniques, temps de réponse pour consulter et envoyer des données et les risques liés à l'interruption et à la sécurité des communications.

L'Utilisateur s'engage à mettre en œuvre tout moyen ou procédure permettant d'assurer la sécurité du Matériel lui permettant d'utiliser Le Logiciel.

7 GARANTIE EN CONTREFAÇON

En cas de réclamation portant sur la contrefaçon par le Logiciel d'un droit de propriété intellectuelle en France, KORELIZ pourra, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque du Logiciel, soit obtenir pour le Client une licence d'utilisation, afin de lui permettre d'utiliser le Logiciel, pour autant que le Client ait respecté les conditions suivantes :

- que le Client ait accepté et exécuté l'intégralité de ses obligations aux termes du Contrat, et notamment soit à jour de ses redevances ;

- que le Client ait notifié à KORELIZ, sous huitaine, par lettre recommandée avec avis de réception, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette action ;
- que KORELIZ soit en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et de ceux du Client, et pour ce faire, que le Client collabore loyalement avec KORELIZ en fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense. Dans le cas où aucune de ces mesures ne serait raisonnablement envisageable, KORELIZ pourra unilatéralement décider de mettre fin au Contrat et indemnisera le Client en lui remboursant les redevances acquittées sur les douze (12) derniers mois à compter de la notification de la rupture.

Les dispositions du présent article définissent l'intégralité des obligations de KORELIZ en matière de contrefaçon de brevet et de droit d'auteur du fait de l'utilisation du Logiciel.

8 ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE – SUPPORT TECHNIQUE

Pendant la durée du Contrat, le Client bénéficie de la fourniture et l'installation des mises à jour correctives et évolutives de la Plateforme d'Exploitation. Par ailleurs, KORELIZ fournira au Client une assistance téléphonique et des services de maintenance (ci-après « les Prestations ») relatifs au Logiciel.

Dans le cadre du Contrat, KORELIZ met à la disposition du Client une équipe de consultants support pour assurer l'assistance technique et fonctionnelle hors jours fériés et jours exceptionnels de fermeture de KORELIZ, et sauf cas de force majeure tels que définis aux présentes. Les heures d'intervention de cette équipe d'assistance sont de 9h00 à 17h30 (heures métropolitaines) du lundi au vendredi.

KORELIZ se réserve le droit de modifier ces horaires et prévendra par tout moyen à sa convenance le Client des nouvelles plages horaires.

Les Services comprennent les prestations suivantes :

- un accès à l'assistance téléphonique pour l'Administrateur formé fournie exclusivement en accompagnement à l'utilisation du Logiciel ou pour le traitement des Anomalies. Le nombre d'appels téléphoniques n'est pas limité.
- la mise à jour du Logiciel sous réserve des dispositions du présent article. La nécessité de réaliser une mise à jour est décidée unilatéralement par KORELIZ au regard des évolutions légales et/ou technologiques. Les mises à jour sont directement mises en œuvre par KORELIZ sur le Logiciel et peuvent intégrer, selon les cas la correction des Anomalies ou encore l'apport d'améliorations des fonctions existantes.

Sont exclues des prestations réalisées par KORELIZ au titre du présent Contrat :

- une utilisation du Logiciel non conforme à la Documentation, aux consignes d'utilisation ou à sa Destination, ou encore une utilisation anormale, quelle que soit la raison (notamment en cas de négligence, erreur de manipulation, accident...);
- tous travaux ou fournitures non explicitement mentionnés dans le Contrat, y compris la formation par téléphone du personnel du Client.

9 RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Le Client et l'Utilisateur s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles, de respect de la vie privée et plus généralement s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur.

9.1 Espace personnel

Chaque Utilisateur a accès à un espace personnel (l'« Espace Personnel »).

À l'occasion de sa première connexion, l'Utilisateur se doit de vérifier ses données et signaler à KORELIZ toute incohérence ou erreur. L'Utilisateur peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de ses Données d'authentification.

Il doit immédiatement contacter KORELIZ aux coordonnées mentionnées à l'article « Mentions Légales » des présentes s'il remarque que son Espace Personnel a été utilisé à son insu.

L'Utilisateur garantit que toutes les informations qu'il renseigne dans son Espace Personnel sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur, et s'engage à mettre à jour ces informations en contactant KORELIZ.

9.2 Dossiers projets

Les Dossiers Projets sont créés par les Utilisateurs pour une durée de 4 ans à compter de leur création ou de leur modification (la « Période de Conservation »). KORELIZ se réserve le droit de clôturer tout Dossier Projet (et, par conséquent, de supprimer les Contenus à l'issue de cette Période de Conservation).

9.3 Utilisation du Logiciel

Le Client, après avoir pris connaissance des potentialités, de la finalité, des fonctionnalités, du caractère standard et du mode opératoire du service SaaS identifié au devis, et après avoir eu l'opportunité de (et le temps nécessaire pour) solliciter auprès de KORELIZ une présentation détaillée du Logiciel, a décidé de bénéficier de ce dernier. Le Client reconnaît avoir reçu l'ensemble des informations et conseils permettant de prendre la mesure de la proposition de KORELIZ et s'être assuré de la conformité du Logiciel à ses besoins.

Il appartient au Client de s'assurer :

- de l'adéquation du Logiciel à ses besoins propres, notamment sur la base des indications fournies dans la documentation qui lui a été présentée ;
- qu'il dispose de la compétence nécessaire pour l'accès aux Services et pour l'utilisation du Logiciel ;
- qu'il dispose d'une bande passante et d'un accès au réseau suffisamment dimensionnés pour accéder au Logiciel suivant les prérequis de KORELIZ.

Il appartient au Client de vérifier, conformément aux usages de sa profession, les résultats obtenus à l'aide du Logiciel.

En utilisant le Logiciel, l'Utilisateur s'interdit de :

- perturber ou interrompre l'accès ou le fonctionnement du Logiciel ou des serveurs ou réseaux connectés au Logiciel ;
- tenter de sonder, de scruter ou de tester la vulnérabilité d'un système ou d'un réseau, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité ou d'authentification sans en avoir reçu l'autorisation ;
- tenter d'accéder aux données qui ne sont pas destinées à l'Utilisateur ou d'entrer dans un serveur/un Espace Personnel ou Dossier Projet auquel l'Utilisateur n'est pas autorisé à en avoir l'accès ;
- tenter « d'aspirer » en masse les données présentes dans le Logiciel ;
- usurper l'identité d'une autre personne ;
- mener une activité ou inciter une tierce personne à mener une activité illégale ou tout autre activité qui porterait atteinte aux droits de KORELIZ, de ses partenaires, de ses investisseurs, de ses clients ou de tout autre Utilisateur.

Dans tous les cas, l'Utilisateur demeure seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Logiciel, contraire aux CGU, aux lois et règlements, ainsi qu'à tout accord auquel il est tenu envers les tiers.

9.4 Contenus

Les Utilisateurs sont seuls responsables des données et fichiers (les « Contenus ») qu'ils utilisent dans le cadre du Logiciel, ainsi que de l'utilisation qu'ils en font, y compris, le cas échéant, les contenus intégrés par KORELIZ à la demande et pour le Client.

Les Utilisateurs garantissent à KORELIZ qu'ils disposent de tous les droits et autorisations nécessaires à l'utilisation des Contenus.

Les Utilisateurs garantissent que lesdits Contenus sont licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne sont aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de KORELIZ.

Les Utilisateurs s'interdisent ainsi notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- de saisir ou importer des Contenus diffamants, injuriant ou préjudiciables à l'image ou à la réputation de KORELIZ ou d'un tiers ;
- de saisir ou importer des Contenus contrefaisant les droits de KORELIZ ou d'un tiers ;
- de saisir ou importer des Contenus mensongers, trompeurs
- de saisir ou importer des Contenus proposant ou promouvant des activités illicites ou frauduleuses ;
- de saisir ou importer des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de KORELIZ ou de tiers (tels que virus, vers ou chevaux de Troie) ;
- de collecter puis saisir ou importer des données personnelles des Utilisateurs et Clients Finaux à moins que cette collecte soit effectuée conformément à la loi applicable en matière de données personnelles,

notamment la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et le Règlement du Parlement européen et du Conseil n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel dit « RGPD ».

Les Utilisateurs s'engagent à informer KORELIZ sans délais de toute plainte, réclamation ou poursuite concernant un ou plusieurs Contenu(s).

Les Contenus sont supprimés des serveurs de KORELIZ 1 mois après la clôture d'un Dossier Projets. Les Contenus sont irrémédiablement supprimés à cette date.

9.5 Résultats obtenus via le Logiciel

L'Utilisateur saisit ou importe, sous sa seule responsabilité, les Contenus demandés dans le cadre de l'utilisation du Logiciel. L'Utilisateur est seul responsable de la qualité, de la pertinence et de la mise à jour desdits Contenus, qu'il saisit ou importe dans le cadre de l'utilisation du Logiciel. En particulier, les documents importés ne font l'objet d'aucune vérification par KORELIZ.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les résultats accessibles/obtenus via le logiciel dépendent des Contenus saisis ou importés par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est notamment informé que, ni l'interruption, ni la fermeture du Logiciel ou d'une de ses fonctionnalités ne saurait affecter la capacité du Client à continuer et réaliser ses études. L'Utilisateur est le seul responsable des résultats obtenus directement ou indirectement par le biais du Logiciel, de toute décision prise et de toute action mise en œuvre, ou inaction à partir desdits résultats obtenus par le biais du Logiciel, et de tout dommage qui en résulterait.

9.6 Collaboration

Afin de permettre la réalisation de ce service, le Client s'engage notamment :

- à se reporter à la Documentation avant chaque demande d'intervention ;
- à mettre à disposition de KORELIZ toute information nécessaire demandée par KORELIZ pour la compréhension et la résolution des Anomalies rencontrées ;
- à désigner, en son sein, un interlocuteur compétent en charge du traitement des Anomalies, et à ce qu'il soit disponible pendant toute l'intervention de KORELIZ;
- à faciliter l'accès du personnel de KORELIZ à toutes ses installations si cela était nécessaire et à assurer au personnel de KORELIZ un libre accès aux locaux ainsi qu'à lui indiquer un correspondant adéquat ;
- à installer et administrer ses équipements et applications non fournis par KORELIZ, ainsi que ses réseaux.

10 RESPONSABILITÉS DE KORELIZ

De convention express, KORELIZ est tenue à une obligation de moyens. KORELIZ ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'une des situations susvisées ci-après :

- KORELIZ ne pourra être tenue responsable de dommages résultant des difficultés d'accès au Logiciel du fait d'une perturbation des fournisseurs d'électricité, des opérateurs de réseau ou des fournisseurs d'accès internet, de l'encombrement des réseaux, d'une faiblesse de couverture ou d'une défaillance dans les installations et équipements informatiques de l'Utilisateur, étant rappelé que l'Utilisateur choisit seul l'opérateur, fournisseur d'accès au réseau internet pour l'accès et l'utilisation du Logiciel.
- KORELIZ n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de changements dans les fonctionnalités du Logiciel et/ou d'anomalies, d'erreurs ou de bogues, d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie du Logiciel.
- KORELIZ décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission dans les Contenus, mais aussi en cas de dommage résultant de l'utilisation, de l'accès à ou de l'incapacité à utiliser ces Contenus.
- KORELIZ ne saurait être tenue responsable d'une mauvaise qualité ou d'erreurs s'agissant des résultats du Logiciel.
- KORELIZ n'est pas responsable de l'interprétation, de l'analyse, de l'utilisation des résultats obtenus directement ou indirectement par le biais du Logiciel, de toute décision prise et de toute action mise en œuvre ou inaction à partir desdits résultats obtenus par le biais du Logiciel, et de toutes conséquences préjudiciables qui pourraient en résulter pour l'Utilisateur ou pour les tiers, notamment les Clients Finaux.
- KORELIZ décline toute responsabilité en cas d'utilisation du Logiciel contraire aux CGU, lois et règlements et droits des tiers.
- KORELIZ ne saurait en outre être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation du Logiciel par un tiers non autorisé.

La responsabilité de KORELIZ ne pourra en aucun cas être engagée pour tous dommages indirects ou immatériels et notamment toute perte de données, de chiffre d'affaires ou d'économies espérées.

10.1 Disponibilité

KORELIZ s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables à sa disposition, conformément aux règles de l'art, pour permettre l'accès et l'utilisation du Logiciel 24h/24 et 7j/7.

KORELIZ ne garantit toutefois pas que le logiciel sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bogues, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le logiciel fonctionnera sans interruptions ou pannes, ni encore qu'elle soit compatible avec un Matériel ou une configuration particulière.

10.2 Mise à jour et maintenance

KORELIZ se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de suspendre temporairement le logiciel ou l'accès à une ou plusieurs de ses fonctionnalités, notamment en cas de force majeure, fait(s) de tiers, pour effectuer une mise à jour, des opérations de maintenance, des modifications ou changements sur les serveurs, sans que cette liste ne soit limitative. En cas d'interruption planifiée durant les jours et heures ouvrés, d'une durée de plus d'une journée, celle-ci sera notifiée au moyen d'un avertissement figurant sur la page d'accueil du Logiciel ou par tout autre procédé.

10.3 Sécurité

KORELIZ fait ses meilleurs efforts, au regard des standards professionnels, des règles de l'art et de la réglementation applicable, pour sécuriser le logiciel, ainsi que les traitements de données réalisés au travers de son utilisation. KORELIZ mettra tous les moyens en œuvre pour assurer les meilleures garanties sur l'intégrité et la disponibilité des données et notamment :

- l'utilisation systématique de versions récentes de logiciels Antivirus,
- le stockage des Logiciels sur des infrastructures à haute disponibilité (redondances des serveurs applicatifs et des espaces de stockage des données),
- la sauvegarde quotidienne des données,
- le test régulier des procédures de restauration.

10.4 Intégrité des Contenus

KORELIZ s'engage à respecter l'intégrité des Contenus saisis ou importés par les Utilisateurs dans le logiciel, et notamment à ne procéder à aucune altération, modération, vérification ni à aucun contrôle d'aucune sorte sur les Contenus, à l'égard desquels KORELIZ n'intervient qu'en tant qu'Éditeur.

11 FORCE MAJEURE

La responsabilité des Parties sera entièrement dérogée si l'inexécution d'une partie ou de la totalité des obligations mises à la charge de l'une d'elles résulte d'un cas de force majeure.

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendent l'exécution du Contrat et les parties se réunissent afin de déterminer les modalités de poursuite éventuelle de leurs relations.

Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à un (1) mois, le Contrat sera résilié automatiquement, sauf accord contraire entre les Parties.

De façon expresse sont considérés comme cas de force majeure ou de cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français : blocage, perturbation ou encombrement des réseaux de télécommunication, la mauvaise qualité du courant électrique, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les intempéries, les épidémies, les tremblements de terre, les incendies, les tempêtes, les inondations, les dégâts des eaux, les restrictions gouvernementales ou légales, ainsi que les modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation.

12 DÉCLARATION

Le Client déclare bien connaître internet, ses caractéristiques et ses limites, et reconnaît notamment :

- que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celle-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée ;
- que certains réseaux spécifiques peuvent dépendre d'accords particuliers et être soumis à des restrictions d'accès qui ne permettront pas l'accès au Logiciel ;

- que les utilisateurs du Logiciel sont susceptibles d'être localisés en tous lieux à travers le monde, et que le contenu du Logiciel peut être reproduit, représenté ou plus généralement diffusé sans aucune limitation géographique ;
- que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels et plus généralement de toutes informations à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls ;
- que la mise à disposition du contenu du Logiciel aux utilisateurs peut faire l'objet d'intrusions de tiers non autorisées et être, en conséquence, corrompue en dépit de la délivrance par KORELIZ d'un accès protégé par un mot de passe.

13 SANCTION DES MANQUEMENTS

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des CGU ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Utilisateur, KORELIZ se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- suspendre ou résilier l'accès du Logiciel de l'Utilisateur auteur du manquement ou de l'infraction ou y ayant participé ;
- supprimer tout Contenu saisi ou importé sur le logiciel ;
- avertir toute autorité concernée ;
- engager toute action judiciaire à l'encontre de l'Utilisateur auteur du manquement ou de l'infraction ou y ayant participé.

14 GARANTIE DU CLIENT ET DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur garantit KORELIZ contre toute réclamation, action et/ou revendication de la part d'un tiers à l'encontre de KORELIZ, du fait de la violation par l'Utilisateur de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes CGU.

L'Utilisateur s'engage en conséquence à réparer tout préjudice, et à rembourser à KORELIZ toute perte et coût (y compris tous frais d'expertise ou juridiques), en résultant.

15 DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

15.1 Droit d'utilisation du Logiciel

KORELIZ concède au Client un droit personnel, non exclusif, non transférable, d'accès et d'utilisation du logiciel, par un Utilisateur, pendant la durée du Contrat, sous réserve de l'acceptation préalable et du respect des présentes CGU et le cas échéant, de l'acquiescement des droits de licence par l'Utilisateur.

Tout autre droit est expressément exclu, sauf accord préalable et écrit de KORELIZ.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que l'utilisation du Logiciel est limitée strictement à une utilisation interne pour des besoins du Client au bénéfice du Client.

Ni le Client, ni aucun Utilisateur, ne pourra en aucun cas mettre le Logiciel à disposition d'un tiers.

15.2 Autres droits de propriété intellectuelle

Le Logiciel est la propriété exclusive de KORELIZ.

Toute détérioration, ainsi que, en l'absence d'autorisation préalable et exprès de KORELIZ, toute représentation, reproduction, modification, traduction, utilisation commerciale, totale ou partielle, des différents éléments du Logiciel est interdite et expose son (ou ses) auteurs(s) à des poursuites, notamment pénales.

À ce titre, l'Utilisateur s'interdit notamment de reproduire partiellement ou totalement le Logiciel, sa documentation et ses aides contextualisées.

À l'exception des données importées par l'Utilisateur dans le logiciel, tout le contenu inclus ou accessible sur et/ou à travers le logiciel, notamment tous graphismes, images, photos, dessins, cartographies, logos, noms, marques, matrices, tableaux, courbes, textes et autres documentations, bases de données, et tout autre matériel/logiciel sont la propriété exclusive de KORELIZ ou à des tiers ayant autorisé cette dernière à les utiliser ou à les afficher dans le logiciel. Ces éléments sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et soumis aux lois et réglementations applicables en la matière.

Toute reproduction, distribution, modification, retransmission ou publication desdits éléments, en tout ou partie, est strictement interdite, hors des cas éventuellement et expressément autorisés par KORELIZ ou par les tiers concernés et hors certains cas d'utilisation à des fins privées, et ce, conformément au Code de la propriété intellectuelle français.

KORELIZ reconnaît qu'il ne détient aucun droit de propriété intellectuelle sur les Contenus saisis ou importés dans le logiciel par l'Utilisateur, qui est et demeure sa propriété exclusive ou celle de tiers ayant autorisé ce dernier à utiliser ou à afficher dans le logiciel. KORELIZ s'interdit en conséquence de les utiliser, de les conserver ou de les reproduire, autrement que pour le strict besoin du fonctionnement du Logiciel et l'émission de devis.

KORELIZ s'engage à restituer les Contenus, sur demande de l'Utilisateur concerné, en cas d'interruption définitive du Logiciel ou de l'utilisation du Logiciel par l'Utilisateur concerné, quelle qu'en soit la cause, et à n'en conserver aucun exemplaire sur quelque support que ce soit.

15.3 Liens hypertextes/sources externes

Le Logiciel peut inclure des liens vers des sites Internet ou d'autres sources Internet.

Dans la mesure où KORELIZ ne peut contrôler ces sites et ces sources externes, elle ne peut être tenue pour responsable de la mise à disposition de ces sites et des sources externes, et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée à raison du contenu, des publicités, des produits, des services ou de toute autre information ou donnée disponible sur ou à partir de ces sites ou sources externes. Il appartient à l'Utilisateur de procéder à toute vérification utile.

De plus, KORELIZ ne pourra être tenue responsable de tous dommages ou pertes avérés ou allégués consécutifs ou en relation avec l'utilisation ou le fait d'avoir fait confiance au contenu, à des biens ou des services disponibles sur ces sites ou sources externes.

Toute création de liens vers le logiciel et, de façon générale, toute utilisation d'un élément composant le logiciel est soumise à l'autorisation préalable et expresse de KORELIZ, qui pourra être révoquée à tout moment à sa seule discrétion. KORELIZ se réserve le droit de demander la suppression de tout lien vers le logiciel qui n'aurait pas été, ou ne serait plus, autorisé et de demander des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi de ce fait.

16 RÉSILIATION

16.1 Suspension ou résiliation à l'initiative du Client

Dans le cas où le Client souhaite résilier une partie des Services, le nouveau montant de la redevance sera pris en compte lors de son prochain renouvellement au nouveau tarif applicable. Pour cela, la résiliation partielle devra être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception au moins trois (3) mois avant l'expiration de la période en cours.

16.2 Suspension ou résiliation à l'initiative de KORELIZ

En cas de non-respect des présentes CGU par tout Utilisateur, KORELIZ a la faculté de suspendre son Espace Personnel à tout moment et de plein droit sans préavis, sur simple notification par courrier électronique.

En cas de non-respect prolongé des présentes CGU, KORELIZ pourra résilier l'Espace Personnel de l'Utilisateur, à tout moment, de plein droit et sans formalités judiciaires, après envoi par e-mail (ou par voie postale) d'une mise en demeure de se conformer aux CGU, restée sans effet pendant une durée de sept (7) jours calendaires à compter de sa transmission, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels KORELIZ pourrait prétendre.

16.3 Résiliation pour faute

En cas de manquement par l'une des Parties à une obligation essentielle prévue au Contrat, non réparé dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de première présentation d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant le manquement en cause et le risque de résiliation, l'autre Partie pourra résilier le Contrat par lettre recommandée avec avis de réception, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre en application du Contrat.

La résiliation pour faute prend effet à la date de première présentation de sa notification, et elle entraîne la suspension immédiate de tous les accès du Client aux Services.

La résiliation ou la fin, pour quelque raison que ce soit, du présent contrat ne donne pas lieu au remboursement des sommes encaissées par KORELIZ.

16.4 Effet de la résiliation

La résiliation entraîne la suppression de l'Espace Personnel. KORELIZ restitue, sur demande de l'Utilisateur, l'ensemble des Contenus dans un délai raisonnable et n'en conserve aucun exemplaire sur quelque support que ce soit.

17 ACCES AUX CODES SOURCES

En cas de cessation d'activité de la société KORELIZ, le Client se réserve le droit de demander un accès aux codes source des programmes qui sont propriété de KORELIZ et déposés à l'APP (Association pour la Protection des Programmes).

18 CONFIDENTIALITÉ ET DONNEES PERSONNELLES

18.1 Confidentialité des Contenus

À l'exception des collaborateurs de KORELIZ ou de tiers spécifiquement habilités à travailler pour la maintenance et la mise à jour du Logiciel, aucun tiers ou collaborateur de KORELIZ n'a accès aux Contenus saisis ou chargés dans le logiciel par les Utilisateurs, sauf autorisation expresse préalable de l'Utilisateur et du Client Final concernés. L'ensemble des collaborateurs de KORELIZ ou des tiers spécifiquement habilités sont tenus par un engagement de confidentialité relatif aux Contenus.

En dehors des nécessités techniques ci-dessus, KORELIZ ne fait aucune autre utilisation des Contenus que celle(s) prévue(s), le cas échéant, par les présentes CGU. En particulier, KORELIZ s'engage à ne divulguer aucun Contenu à d'autres tiers.

Les parties s'engagent à respecter les obligations découlant du présent article pendant toute la durée de l'accès d'un Utilisateur au logiciel et pour une durée de cinq (5) années à compter de la date de sa résiliation.

18.2 Politique de confidentialité

KORELIZ attache une importance fondamentale à la vie privée des Utilisateurs et à la confidentialité de leurs données à caractère personnel (les « Données Personnelles »).

La présente politique de confidentialité détaille la façon dont KORELIZ utilise et collecte les Données Personnelles des Utilisateurs et les informe des mesures prises pour assurer leur protection dans le cadre de l'utilisation du Logiciel, conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (la « Loi Informatique et Libertés ») et du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données (le « RGPD »).

18.2.1 Responsable de traitement des données de l'Utilisateur

Les Données Personnelles des Utilisateurs communiquées dans le cadre de l'utilisation du Logiciel sont collectées par KORELIZ. En utilisant le logiciel, les Utilisateurs acceptent expressément les règles de collecte et d'utilisation des Données Personnelles décrites ci-après.

Le responsable du traitement de KORELIZ est joignable à l'adresse suivante : dpo@koreliz.com

18.2.2 Responsable de traitement des données du Client Final

Les Utilisateurs qui saisissent ou importent dans le logiciel des données à caractère personnel de tiers, et notamment de Clients Finaux (ex : coordonnées), s'engagent, en qualité de responsables de traitement, à collecter lesdites données conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du RGPD.

Lesdits Utilisateurs s'engagent plus spécifiquement à informer de leurs droits les Clients Finaux dont les données à caractère personnel sont collectées. La base légale de ce traitement s'effectue dans le cadre de relations précontractuelles, à la demande du Client Final, en vue de la réalisation d'un projet par l'Utilisateur.

18.2.3 Données Personnelles des Utilisateurs collectées par KORELIZ

Les Données Personnelles qui peuvent être collectées par KORELIZ dans le cadre de l'utilisation du Logiciel sont, sans que la liste soit exhaustive, les suivantes :

- les nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone, adresse professionnelle et société des Utilisateurs ;
- l'adresse IP et les données de connexion de l'Utilisateur.

18.2.4 Finalités

KORELIZ traite les Données Personnelles des Utilisateurs collectées pour les finalités exclusives suivantes, nécessaires à l'exécution des obligations des présentes CGU et/ou réalisées avec le consentement exprès de l'Utilisateur (l'Utilisateur peut retirer son consentement à tout moment) :

- le fonctionnement du Logiciel tel que décrit aux présentes CGU ;
- l'amélioration du fonctionnement du Logiciel ;
- l'envoi à l'Utilisateur d'informations sur le logiciel ;
- l'envoi à l'Utilisateur d'informations commerciales sur KORELIZ.

18.2.5 Destinataire des Données Personnelles collectées

Les Données Personnelles collectées des Utilisateurs sont traitées par KORELIZ dans le logiciel et/ou dans des applications de gestion de la relation clients de KORELIZ connectées au logiciel. Le sous-traitant OVH, auquel KORELIZ recourt en matière de prestations techniques (Hébergeur du Logiciel), ainsi que le sous-traitant KORELIZ (Éditeur du Logiciel) peuvent également avoir accès à certaines Données Personnelles des Utilisateurs, exclusivement dans le cadre de l'hébergement, de la maintenance et de la mise à jour du Logiciel.

KORELIZ peut néanmoins être amené à communiquer des Données Personnelles afin de se conformer à la législation en vigueur et de répondre à des demandes émanant d'autorités publiques ou gouvernementales. Dans ce cas, une notification préalable sera envoyée à l'Utilisateur concerné à moins que KORELIZ ne soit pas tenu d'y procéder en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables.

KORELIZ ne transmet aucune Donnée Personnelle collectée à des tiers autres que ceux mentionnés ci-dessus pour quelque raison que ce soit.

18.2.6 Durée de conservation des Données Personnelles de l'Utilisateur

KORELIZ ne conserve pas les Données Personnelles collectées au-delà de la durée strictement nécessaire aux finalités du traitement concerné.

Ainsi, les Données Personnelles sont conservées pendant la durée de conservation des Contenus dans lesquelles elles sont incluses, soit trois (3) ans après la dernière activité.

18.2.7 Droits des Utilisateurs

Les Utilisateurs disposent, conformément et dans les limites des articles 12 à 23 du RGPD, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de leurs Données Personnelles, d'un droit à la limitation du traitement de leurs Données Personnelles, ainsi que d'un droit à la portabilité des Données Personnelles fournies à KORELIZ.

Les Utilisateurs ont également la possibilité d'adresser des instructions spécifiques concernant l'utilisation de leurs Données Personnelles post-mortem.

Les Utilisateurs peuvent exercer leurs droits auprès de KORELIZ à l'adresse suivante : dpo@koreliz.com

Si après avoir consulté KORELIZ, un Utilisateur estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut, conformément à l'article 77 du RGPD, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), sur internet via le lien suivant : <http://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil> ou par voie postale : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

18.2.8 Utilisation de cookies

Un cookie est un petit fichier texte qui contient des informations relatives à l'activité des Utilisateurs sur le logiciel. Il permet le maintien de la connexion de l'Utilisateur du logiciel, sans avoir à saisir systématiquement ses Données d'authentification à chaque nouvelle utilisation du Logiciel. Il permet en outre de se souvenir de certaines de ses préférences, sans avoir à le demander à nouveau. Il permet enfin à KORELIZ d'améliorer le logiciel en fonction de l'activité des Utilisateurs sur le logiciel.

Des cookies sont utilisés dans le cadre de l'utilisation du Logiciel afin de collecter certaines informations détaillées ci-après. Le refus d'usage de cookies peut entraîner une expérience dégradée sur le logiciel.

Choix du dépôt d'un traceur

- Finalité du traitement : Tracer le consentement aux cookies
- Partenaire externe ayant accès aux données : KORELIZ
- Catégorie de données concernées : Cookie
- Durée de conservation des données : Session
- Droit des personnes : Donnée indispensable à la conformité RGPD du Logiciel

Authentification auprès du service

- Finalité du traitement : Identifier la session de travail de l'internaute
- Partenaire externe ayant accès aux données : KORELIZ
- Catégorie de données concernées : Cookies
- Durée de conservation des données : Session
- Droit des personnes : Donnée indispensable au fonctionnement du Logiciel

Mesure de l'audience et amélioration de l'expérience de l'utilisateur

- Finalité du traitement : Mesurer l'audience du Logiciel via GOOGLE ANALYTICS
- Partenaire externe ayant accès aux données : GOOGLE USA
- Catégorie de données concernées : Cookies
- Durée de conservation des données : 13 mois maximum
- Droit des personnes : Consentement aux cookies

18.2.9 Engagements de KORELIZ

KORELIZ s'engage à respecter les obligations qui lui incombent au titre de toute réglementation tenant à la protection des données à caractère personnel, et notamment la Loi Informatique et Libertés et le RGPD.

19 DISPOSITIONS DIVERSES

Les présentes CGU sont régies par la loi française. En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes CGU, et après tentative de règlement amiable, les tribunaux du ressort de la Cour d'appel du siège de la SAS KORELIZ seront exclusivement compétents pour en juger, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures sur requête ou d'urgence, et les procédures d'injonction de payer et leurs suites.

19.1 Evolution des conditions générales

KORELIZ se réserve le droit de modifier à tout moment les CGU. Ces évolutions entreront en vigueur et s'appliqueront à tous les Clients et Utilisateurs dès l'information de l'Administrateur par KORELIZ.

19.2 Nullité

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée, et les Parties s'engagent à se rapprocher pour convenir d'une disposition similaire et purgeant le motif d'invalidité affectant la stipulation préexistante.

19.3 Renonciation

Le fait que l'une des Parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du Contrat, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette Partie découlant de ladite clause dont l'application a été tolérée.

19.4 Cession du contrat

Le Contrat entre le Client et KORELIZ est conclu *intuitu personae*.

En conséquence, les droits du Client découlant du Contrat ne peuvent être cédés, sous-licenciés, vendus ou transférés de quelque autre manière par le Client, sauf accord préalable écrit de KORELIZ.

19.5 Référence commerciale

KORELIZ pourra faire état du nom du Client et de son logo pour la promotion du Logiciel.

19.6 Notifications

Toutes les notifications, pour être valides, devront avoir été effectuées à l'adresse mentionnée au Contrat, par lettre recommandée avec avis de réception. Tout délai courra à compter de la date de première présentation de ladite lettre.

19.7 Limite de responsabilité

Si la responsabilité de KORELIZ venait à être reconnue, au titre des présentes, par une décision définitive d'une juridiction compétente, l'indemnisation qui pourrait lui être réclamée serait expressément limitée au montant de la somme perçue par KORELIZ, au titre des Services, et pour la période de six (6) mois en cours lors de la survenance du dommage pour la redevance d'utilisation.

Il est expressément convenu entre les parties, et accepté par le Client, que les stipulations de la présente clause continueront à s'appliquer même en cas de résolution des présentes constatée par une décision de justice devenue définitive.

Les présentes dispositions établissent une répartition des risques entre KORELIZ et le Client. Le prix reflète cette répartition ainsi que la limitation de responsabilité décrite.